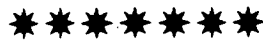


2.

Afin de concrétiser ce principe fondamental, le Comité recommande que le gouvernement du Canada produise un énoncé de politique expliquant les liens entre d'une part la politique du Canada touchant la non-prolifération, le contrôle des armes et le désarmement nucléaires, et d'autre part, tous les autres aspects de ses relations internationales.

Réponse

Le gouvernement a déposé un énoncé de politique complet qui guidera la nouvelle approche du Canada face au « défi nucléaire ». Les fonctionnaires du Ministère sont à la disposition du Comité pour expliquer les liens entre cette politique et les autres aspects des relations internationales du Canada.



En outre, qu'il favorise l'émergence d'un consensus en tenant le public et les parlementaires canadiens au courant des faits nouveaux dans ce secteur, notamment par les moyens suivants :

des réunions préparatoires annuelles — tenues, par exemple, sous les auspices du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère — du genre de celles qui ont lieu avec les organisations non gouvernementales et les représentants de la société civile avant la rencontre annuelle de la Commission des droits de l'homme de l'ONU;

Réponse

Le gouvernement est d'accord sur la tenue d'une réunion annuelle avec les organisations non gouvernementales et examinera les modalités de mise en oeuvre d'un tel processus consultatif.

Le gouvernement est résolu à faire participer les Canadiens aux discussions qui portent sur les questions de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Les organisations non gouvernementales, les particuliers canadiens, les experts et les universitaires ont été et continueront d'être encouragés à contribuer à ce dialogue permanent.

Le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère (CCDPE) a été créé par le gouvernement pour aider les Canadiens à participer à l'élaboration de la politique étrangère. Le Centre a tenu de nombreux colloques et conférences un peu partout au Canada en 1998, afin de stimuler et de faciliter chez les Canadiens un débat bien informé sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires ainsi que sur d'autres questions s'inscrivant dans le cadre général de la sécurité internationale. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a par ailleurs mis en train diverses activités d'information du public touchant la politique du Canada en matière d'exportations et de non-prolifération nucléaires.